

Peugeot rappelle 3008, 508 Voiture de tourisme

Image non disponible

- Noms des modèles ou références concernés : **3008, 508 Voiture particulière, équipée d'une batterie de traction**
- Marque : **Peugeot**
- GTIN 3008: 12.3.2019 - 8.12.2022; 508: 10.7.2019 - 23.11.2022
- Informations complémentaires : M, F, e2*2007/46*0534*04,*10-*24, e2*2007/46*0628*05-*11,*13-*21

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **La batterie de traction peut surchauffer en raison d'un logiciel de surveillance défectueux et prendre feu.**
- Risques encourus par le consommateur : **Incendie**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre